

COMMUNE DE MAYO_BALEO : AVIS DE CONSULTATION N 01/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/ SIGAMP/2021 DU 10 Fev 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GOURWALTI (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MAYO-BALEO, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CUSSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GOURWALTI.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation portent sur l'accomplissement des tâches suivantes :

Lot 100 : Maçonnerie ; Lot 200 : Menuiserie ; Lot 300 : Charpente-couverture-plafond ; Lot 400 : Peinture. Lot 500 : Charpente-couverture ; . Lot 600 ; Plomberie ; Lot 700 : Electricité ; Lot 800 : Finitions.

3. Coût prévisionnel

7 529 570 (sept millions cinq cent vingt-neuf mille cinq cent soixante-dix) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai de livraison est de 03 mois.

5. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises locales installées en territoire camerounais

6. Financement

La construction objet de la présente Consultation est financée par le budget d'investissement public 2021 à hauteur de 7 529 570 (sept millions cinq cent vingt-neuf mille cinq cent soixante-dix) francs CFA.

7. Acquisition du dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE AAAYO-BALEO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la recette municipale de MAYO-BALEO.

8. Remise des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2021 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, au plus tard le 17 mars à 15 heures précises et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/R-AD/D-FaD/C- MB/SG/ SIGAMP/2021
DU 10 fev 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC
DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GOURWALTI**

“A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”

9. Recevabilité des offres

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la

comparaison des offres dans l'ordre suivant :

A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;

B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;

C) élaboration d'un tableau des offres.

MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Pièces administratives

– une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;

– une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;

– une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

– une copie de la carte de contribuable légalisée ;

– un certificat d'imposition ;

– une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;

– une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;

– une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;

– une attestation du plan de localisation ;

– une quittance d'achat du Dossier de Consultation ;

– une caution de soumission de 188 758 FCFA.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées. Partie technique :

- existence de la méthodologie du planning de livraison ;
- conformité avec les caractéristiques techniques ;
- projet de lettre-commande dûment rempli, daté et signé.

Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif.

L'enveloppe scellée portera la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/ SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC
DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GOURWALTI**

“A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.”

10. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement des offres aura lieu en un seul temps le 17 MARS 2021 à 16 heures précises à la Salle des actes de la COMMUNE DE MAYO-BALEO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix même en cas de groupement.

11. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;

- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

Critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ciaprès

- Présentation des offres (1 critère) ;
- Délai d'exécution 1 critère ;
- planning de livraison (1 critère) ;
- Références du cocontractant dans le domaine de l'équipement Garantie (1 critères) ;
- Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
- Projet de Marché dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
- Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.
- Seules les offres des soumissionnaires qui auront

- satisfait à au moins six (6) sur les huit (8)
- critères essentiels seront jugés techniquement qualifiées et admis à l'analyse financière.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

13. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante jours(60) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Mayo- Baléo, au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain.

MAYO-BALEO le 10 Février 2021

Le MAIRE

HAMADJOUULDE DJIDDA

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE MAYO_BALEO : AVIS
DE CONSULTATION N° 10/DC/R-
AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX**

FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAYO-BALEO (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MAYO-BALEO, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour la livraison des FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAYO-BALEO. Les prestations de la présente consultation portent sur l'achat et la livraison des équipements suivants :

N°	REFERENCE	DESIGNATION	QUANTITE
1	46-002-150022	Cahier excellence SAFCA de 300 pages paquet de 5 ou suggestion équivalente	39
2		Registre d'appel	192
3	31-002-150051	Registre d'enregistrement des courriers arrivée format 24X32 CM	32
4	31-002-150050	Registre d'enregistrement des courriers départ format 24X32 CM	32
5	46-003-150014	Craie blanche GIOTTO ROBERCOLOR PAQUET DE 100 BATONS	284

6	46-003-150016	Craie de couleur GIOTTO ROBERCOLOR PAQUET DE 100 BATONS	90
7	31-003-150051	Stylo à bille bleu crystal original BIC paquet de 50	15
8	31-003-150051	Stylo à bille rouge crystal original BIC paquet de 50	15
9	31-004-150010	Papier photocopieur A4 80G 500 feuilles carton de 5	13
10	31-001-150018	Chemises cartonnée simple assortie de couleur 180Grs. Paquet de 100	16
11	31-001-150101	Sous chemises multicolores eagles folders dimensions 22X33CM ou équivalent paquet de 100 pièces	32
12		Enveloppe kraft 90Grs dimensions 229X324MM. CARTON DE 250 PIECES	13
13		Enveloppe kraft 90Grs dimensions 162X229MM. CARTON DE 500 PIECES	7
14	31-003-150285	Crayon 2B AWRS LUMOGRAPHE PAQUET DE 12	32
15	46-003-150041	Règle jaune pour tableau lauréat de 100CM	32
16	46-003-150043	Compas jaune pour tableau	32
17	46-003-150041	Equerre jaune pour tableau	32
18	31-003-150477	Colle transparente lauréat avec pinceau boite de 12	8

19	48-007-150395	Ardoisine noir magistral boîte de 1kg	32
20	47-001-150056	BALLON DE HANDBALL SIZE II ET III OU EQUIVALENT	16
21	47-001-150020	BALLON DE FOOTBALL ADDIDAS STABIL POUR ENFANT OU EQUIVALENT	16
22	31-003-150328	Agrapheuse DELI STAPLER 24/6	32
23		AGRAPHES 24/6 RAPID PAQUET DE 10	4
24		Trombones /AAPED 30MM BOITE DE 1000	32

2. Coût prévisionnel

Un coût prévisionnel à hauteur de 5 692 000 (Cinq millions six cent quatre-vingt-douze mille) francs CFA.

3. Délai de livraison

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt-six jours (26) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

4. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises locales installées en territoire camerounais.

5. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le budget d'investissement public (BIP) 2021.

6. Acquisition du dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la recette municipale de MAYO-BALEO représentant les frais

d'acquisition de la demande de cotation.

7. Remise des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2021 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, au plus tard le 18 MARS 2021 à 15 heures précises et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 10/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES OU PAQUET
MINIMUM DANS LES ECÔIÉS PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAYO-BALEO
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

8. Recevabilité des offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Pièces administratives

- Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- Une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- un certificat d'imposition ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire

;

- une attestation du plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation ;
- une caution de soumission de 113 840 FCFA.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Partie technique :

- existence de la méthodologie du planning de livraison ;
- références du prestataire dans la livraison des équipements;
- conformité avec les caractéristiques techniques ;
- projet de lettre-commande dûment rempli, daté et signé.

Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques du type de matériel proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;

L'enveloppe scellée portera la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 10/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIF FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES OU
PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE
MAYO-BALEO**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement des offres aura lieu en un seul temps le 18 MARS 2021 à 16 heures précises à la Salle des actes de la

COMMUNE DE MAYO-BALEO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix même en cas de groupement.

10. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

2- Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications de la DC ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

3 -Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation des offres (1 critère) ;
 - Délai d'exécution (inférieur ou égal à 30 jours) 1 critère ;
 - planning de livraison (1 critère) ;
 - Références du cocontractant dans le domaine de l'équipement (2 critères) ;
 - Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
 - Projet de Marché dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
 - Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.
- Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfait à au moins six (6) sur les huit (8) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiées et admis à l'analyse financière.

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui(yes)	Non (no)
1	PRESENTATION DE L'OFFRE		
A	Document relié à la spirale		
B	Intercalaires de couleur autre que le blanc		
C	Descriptions des prestations paraphés et signés à la fin		
D	DELAI D'EXECUTION		
E	Planning de livraison		
2	LES REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE		
A	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : 1 à 3 références (1 critère)		
C	SERVICE APRES-VENTE/GARANTIE		

3	CONFORMITE AVEC LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES		
A	Projet de Marché dûment rempli, signé et daté		
B	Documents financiers		
	TOTAL		

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante jours(60) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Mayo- Baléo, au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain.

MAYO-BALEO le 10 Février 2021

Le MAIRE
HAMADJOLDE DJIDDA

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE MAYO_BALEO : AVIS DE CONSULTATION N° 09/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021 DU 10 FEV 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DES MATERIELS POUR LA LUTTE CONTRE LA COVID-19 DANS LA COMMUNE DE MAYO-BALEO (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : DOTATION SPECIALE DU CHEF DE L'ETAT AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA COVID-19

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MAYO-BALEO, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour la livraison des MATERIELS POUR LA LUTTE CONTRE LA COVID-19 DANS LA COMMUNE DE MAYO-BALEO. Les prestations de la présente consultation portent sur l'achat et la livraison des équipements suivants :

	Référence mercuriale	Désignation	Qte
1	26-000-170096	Savon en morceau azur 180 gr *80 (1 carton)	20
2		Visière de protection	10
3		Combinaison de protection biologique anti-virus	10
4	07-012-170035	Gel désinfectant hydro alcoolique ARMELLE flacon de 1 l	50
5		Thermoflash	10
6	41-001-170108	Puvérisateur Royal 161	10
7	26-001-170695	Eau de javel Lacroix 800ml	100
8	41-001-170024	Botte eagle une paire PCV (41,42,43,44,45,46,47)	10
9	36-005-170026	Blouse de travail (couleur blanche)	8
10	07-012-170025	Masque de protection filtrant- Fabrication locale	50
11	36-005-170029	Gang de manutention	6
12		Masque chirurgicaux (paquet de 50)	5

2. Coût prévisionnel

Un coût prévisionnel à hauteur de 5 200 000 (Cinq millions deux cent mille) francs CFA.

3. Délai de livraison

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt-cinq jours ouvrables (25) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

Le délai accordé pour la livraison des matériels est de 30 (trente) jours.

4. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux

entreprises locales installées en territoire camerounais.

5. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par la DOTATION SPECIALE DU CHEF DE L'ETAT AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA COVID-19

6. Acquisition du dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la recette municipale de MAYO-BALEO représentant les frais d'acquisition de la demande de cotation.

7. Remise des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2021 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, au plus tard le 18 MARS 2021 à 15 heures précises et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 09L/DC/R-AD/D-FaD/C-MB/SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DES MATERIELS POUR LA
LUTTE CONTRE LA COVID-19 DANS LA COMMUNE DE MAYO-BALEO
« A N'OUVRIR OU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Recevabilité des offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Pièces administratives

– Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon

le modèle en annexe;

- Une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- un certificat d'imposition ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation ;
- une caution de soumission de 104 000 FCFA.

N. B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Partie technique :

- existence de la méthodologie du planning de livraison ;
- références du prestataire dans la livraison des équipements;
- conformité avec les caractéristiques techniques ;
- projet de lettre-commande dûment rempli, daté et signé.

Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques du type de matériel proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;

L'enveloppe scellée portera la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N°09/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021 DU
RELATIF A L'ACQUISITION DES MATERIELS POUR U LUTTE CONTRE LA
COVID-19 DANS LA COMMUNE DE MAYO-BALEO**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement des offres aura lieu en un seul temps le 18 MARS 2021 à 16 heures précises à la Salle des actes de la COMMUNE DE MAYO-BALEO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix même en cas de groupement.

10. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

2 -Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications de la DC ;
 - Absence du sous-détail des prix ;
 - Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

3 -Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation des offres (1 critère) ;
- Délai d'exécution (inférieur ou égal à 30 jours) 1 critère ;
- planning de livraison (1 critère) ;
- Références du cocontractant dans le domaine de l'équipement (2 critères) ;
- Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
- Projet de Marché dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
- Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.

Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfait à au moins six (6) sur les huit (8) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiées et admis à l'analyse financière.

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui(yes)	Non (no)
1	PRESENTATION DE L'OFFRE		
A	Document relié à la spirale		
B	Intercalaires de couleur autre que le blanc		
C	Descriptions des prestations paraphés et signés à la fin		
D	DELAJ D'EXECUTION		

E	Planning de livraison		
2	LES REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE		
A	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : 1 à 3 références (1 critère)		
C	SERVICE APRES-VENTE/GARANTIE		
3	CONFORMITE AVEC LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES		
A	Projet de Marché dûment rempli, signé et daté		
B	Documents financiers		
	TOTAL		

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante jours(60) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Mayo- Baléo, au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain.

MAYO-BALEO le 10 Février 2021

Le MAIRE

HAMADJOULE DJIDDA

COMMUNE DE MAYO_BALEO : AVIS DE CONSULTATION N° 06/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021 DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE (BATIMENT B) AU CMA DE MAYO-BALEO (EN PROCEDURE D'URGENCE)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MAYO-BALEO, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE (BATIMENT B) AU CMA DE MAYO-BALEO pour un délai de livraison de 03 mois. Les prestations de la présente consultation portent sur l'accomplissement des tâches suivantes :

- Lot 100 : Travaux préparatoires ;
- Lot 200 : Démolition ;
- Lot 300 : Ouvertures métalliques et bois ;

- Lot 400 : Maçonneries ;
- Lot 500 : Charpente-couverture ; .
- Lot 600 ; Plomberie ;
- Lot 700 : Electricité ;
- Lot 800 : Finitions.

2. Coût prévisionnel

Un coût prévisionnel à hauteur de 7 529 570 (sept millions cinq cent vingt-neuf mille cinq cent soixante-dix) francs CFA.

3. Délai de livraison

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt-cinq jours ouvrables (25) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

4. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises locales installées en territoire camerounais.

5. Financement

La construction objet de la présente Consultation est financée par le budget d'investissement public 2021

6. Acquisition du dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la recette municipale de MAYO-BALEO.

7. Remise des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2021 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, au plus tard le 17 MARS 2021 à 15

heures précises et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N°06/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/CIPM/ST/2021 DU
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN LOGEMENT
D'ASTREINTE (BATIMENT
B) AU CMA DE MAYO-BALEO
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Recevabilité des offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- un certificat d'imposition ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation ;
- une caution de soumission d'un montant de 150 591 FCFA.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Partie technique :

- existence de la méthodologie du planning de livraison ;
- références du prestataire;
- conformité avec les caractéristiques techniques ;
- projet de lettre-commande dûment rempli, daté et signé.

Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques du type de matériel proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif.

L'enveloppe scellée portera la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 06 /DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN
LOGEMENT D'ASTREINTE (BATIMENT B) AU CMA DE MAYO-BALEO
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement des offres aura lieu en un seul temps le 17 MARS 2021 à 16 heures précises à la Salle des actes de la COMMUNE DE MAYO-BALEO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix même en cas de groupement.

10. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

A) examen de la conformité des pièces administratives et des

offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;

B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;

C) élaboration d'un tableau des offres.

2 -Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

3 -Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation des offres (1 critère) ;
- Délai d'exécution (inférieur ou égal à 30 jours) 1 critère ;
- planning de livraison (1 critère) ;
- Service après-vente/Garantie (1 critères) ;
- Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
- Projet de Marché dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
- Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.

Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfait à au moins six (6) sur les huit (8) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiées et admis à l'analyse

financière.

Grille de notation:

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui (yes)	Non (no)
1	PRESENTATION DE L'OFFRE		
A	Document relié à la spirale		
B	Intercalaires de couleur autre que le blanc		
C	Descriptions des prestations paraphés et signés à la fin		
D	DELAI D'EXECUTION		
E	Planning de livraison		
2	LES REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE		
A	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : 1 à 3 références (1 critère)		
C	SERVICE APRES-VENTE/GARANTIE		
3	CONFORMITE AVEC LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES		
A	Projet de Marché dûment rempli, signé et daté		
B	Documents financiers		
	TOTAL		

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante jours(60) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Mayo- Baléo, au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain.

MAYO-BALEO le 10 Février 2021

Le MAIRE

HAMADJOULE DJIDDA

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE MAYO_BALEO : AVIS
DE CONSULTATION N° 07/DC/R-
AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX
TRAVAUX DE REHABILITATION
D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE**

CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJAMTARI (PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MAYO-BALEO, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJAMTARI pour un délai de livraison de 03 mois. Les prestations de la présente consultation portent sur l'accomplissement des tâches suivantes :

- Lot 100 : Maçonnerie ;
- Lot 200 : Menuiserie ;
- Lot 300 : Charpente-couverture-plafond ;
- Lot 400 : Peinture,

2. Coût prévisionnel

Un coût prévisionnel à hauteur de 9 437 880 (neuf millions quatre cent trente sept mille huit cent quatre-vingt) francs CFA.

3. Délai de livraison

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt-cinq jours ouvrables (25) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

4. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises locales installées en territoire camerounais.

5. Financement

La construction objet de la présente Consultation est financée par le budget d'investissement public 2021

6. Acquisition du dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la recette municipale de MAYO-BALEO.

7. Remise des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2021 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, au plus tard le 17 MARS 2021 à 15 heures précises et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 07/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC
DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJAMTARI
(PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QJU'EN SEANCE DE DIÏHOULEMENT »**

8. Recevabilité des offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée

- par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
 - un certificat d'imposition ;
 - une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
 - une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
 - une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
 - une attestation du plan de localisation ;
 - une quittance d'achat du Dossier de Consultation ;
 - une caution de soumission de 188 758 FCFA.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront d'ores et déjà être déposées au moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Partie technique :

- existence de la méthodologie du planning de livraison ;
- références du prestataire dans la livraison des mobiliers de bureau ;
- service après-vente ;
- conformité avec les caractéristiques techniques :
- projet de lettre-commande dûment rempli, daté et signé.

Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques du type de matériel proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif.

L'enveloppe scellée portera la mention suivante ;

**AVIS DE CONSULTATION N° 07/DC/R-AD/D-F&D//C-MB/SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC
DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJAMTARI
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation, il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement des offres aura lieu en un seul temps le 17 MARS 2021 à 16 heures précises à la Salle des actes de la COMMUNE DE MAYO-BALEO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix même en cas de groupement.

10. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

2 -Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;

- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

3 -Principaux critères de Qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation des offres (1 critère) ;
- Délai d'exécution {inférieur ou égal à 30 jours) 1 critère ;
- planning de livraison (1 critère) ;
- Références du cocontractant dans le domaine ;
- Service après-vente (1 critères) ;
- Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
- Projet de Marché dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
- Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.

Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfait à au moins six (6) sur les huit (8) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiées et admis à l'analyse financière.

Grille de notation:

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui(yes)	Non (no)
1	PRESENTATION DE L'OFFRE		
A	Document relié à la spirale		
B	Intercalaires de couleur autre que le blanc		
C	Descriptions des prestations paraphés et signés à la fin		
D	DELAJ D'EXECUTION		

E	Planning de livraison		
2	LES REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE		
A	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : 1 à 3 références (1 critère)		
C	SERVICE APRES-VENTE/GARANTIE		
3	CONFORMITE AVEC LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES		
A	Projet de Marché dûment rempli, signé et daté		
B	Documents financiers		
	TOTAL		

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante jours(60) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Mayo- Baléo, au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain.

MAYO-BALEO le 10 Février 2021

Le MAIRE

HAMADJOLDE DJIDDA

**COMMUNE DE MAYO_BALEO :
DEMANDE DE COTATION N°
08/DC/R-AD/D-F&D/C-
MB/SG/SIGAMP/2021 DU 10 FEV
2021 RELATIVE AUX TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA RECETTE
MUNICIPALE DE MAYO-BALEO
(PROCEDURE D'URGENCE)**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MAYO-BALEO, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation REUTIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RECETTE MUNICIPALE DE MAYO-BALEO pour un délai de livraison de 03 mois. Les prestations de la présente consultation portent sur l'accomplissement des tâches suivantes :

- Lot 100 : Travaux préparatoires ;
- Lot 200 : Démolition ;
- Lot 300 : Sécurisation des ouvertures;
- Lot 400 : Maçonneries ;
- Lot 500 : Charpente/couverture;
- Lot 600 : VRD ;

- Lot 700 : Finitions.

2. Coût prévisionnel

Un coût prévisionnel à hauteur de 9 331 360 (neuf millions trois cent trente un mille trois cent soixante) francs CFA.

3. Délai de livraison

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt-cinq jours ouvrables (25) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

4. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises locales installées en territoire camerounais.

5. Financement

La construction objet de la présente Consultation est financée par le budget d'investissement public 2021

6. Acquisition du dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la recette municipale de MAYO-BALEO.

7. Remise des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07)

exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2021 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, au plus tard le 17 MARS 2021 à 15 heures précises et devront porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION N° 08 /DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021

**DU 10 FEV 2021 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA
RECETTE MUNICIPALE DE MAYO BALEO (PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Recevabilité des offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires

dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- un certificat d'imposition ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation;
- une caution de soumission d'un montant de 186 627 francs CFA.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Partie technique :

- existence de la méthodologie du planning de livraison ;
- références du prestataire dans la construction et la réhabilitation ;

- conformité avec les caractéristiques techniques ;
- projet de lettre-commande dûment rempli, daté et signé.

Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques du type de matériel proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif.

L'enveloppe scellée portera la mention suivante :

**DEMANDE DE COTATION N°08 /DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021 DU
10 FEV 2021 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE U
RECETTE MUNICIPALE DE MAYO BALEO (PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR Q,U'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement des offres aura lieu en un seul temps le 17 Mars 2021 à 16 heures précises à la Salle des actes de la COMMUNE DE MAYO-BALEO

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix même en cas de groupement.

10. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

A) examen de la conformité des pièces administratives et des

offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
C) élaboration d'un tableau des offres.

2-Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

3 -Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation des offres (1 critère) ;
- Délai d'exécution (inférieur ou égal à 30 jours) 1 critère ;
- planning de livraison (1 critère) ;
- Références du cocontractant dans le domaine de l'équipement ;
- Service après-vente (1 critères) ;
- Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
- Projet de Marché dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
- Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.

Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfait à

au moins six (6) sur les huit (8) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

Grille de notation :

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui(yes)	Non (no)
1	PRESENTATION DE L'OFFRE		
A	Document relié à la spirale		
B	Intercalaires de couleur autre que le blanc		
C	Descriptions des prestations paraphés et signés à la fin		
D	DELAI D'EXECUTION		
E	Planning de livraison		
2	LES REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE		
A	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : 1 à 3 références (1 critère)		
C	SERVICE APRES-VENTE/GARANTIE		
3	CONFORMITE AVEC LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES		
A	Projet de Marché dûment rempli, signé et daté		
B	Documents financiers		
	TOTAL		

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et

reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante jours(60) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Mayo- Baléo, au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain.

MAYO-BALEO le 10 Février 2021

Le MAIRE

HAMADJOUULDE DJIDDA

[Télécharger le DAO](#)